

- Le Village Hôtelier -

"Le Bois de Terrefort"

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE SEJOUR

La capacité d'accueil du Village Hôtelier ne nous permet pas d'être conciliant sur les conditions générales de vente et de séjour. Aussi, nous vous remercions de les lire attentivement.

RESERVATION

Votre réservation ne sera garantie qu'après versement d'arrhes :

- L'équivalent d'une nuit pour les séjours jusqu'à 3 nuits,
- 30 % du prix total du séjour à partir de 4 nuits.

Dans le cas où vous ne puissiez envoyer de chèque, nous vous demanderons un numéro de carte bancaire.

Tous les séjours à partir de 4 nuits font l'objet d'un contrat signé établi en deux exemplaires dont un est à nous retourner signé et daté dans les 15 jours après réception accompagné d'un chèque d'un montant équivalent à 30 % du prix de votre séjour. La réservation sera alors effective. Dans le cas où nous ne recevions pas le contrat dans ce délai, l'option sera levée.

Le solde du séjour doit être envoyé 2 semaine avant votre séjour **sans rappel de notre part.**

Dans le cas d'une réservation à moins de 15 jours de votre séjour, le contrat est à nous retourner dès réception accompagné de la totalité du prix du séjour.

CONDITIONS D'ANNULATION

* **Pour les séjours d'1 à 3 nuits**, après nous avoir prévenu par téléphone et mail, dans le cas où vous ne puissiez pas venir :

- Au delà de 9 jours avant votre arrivée, aucun montant ne sera encaissé ni prélevé;
- 50% des arrhes seront conservés pour toute annulation signalée entre le 9e et le 3e jour avant la date prévue de votre arrivée;
- 100% des arrhes seront conservés pour toute annulation signalée moins de trois jours avant la date prévue de votre arrivée.

* **Pour les séjours à partir de 4 nuits**, après nous avoir prévenu par téléphone et mail, il sera retenu :

- 50% du montant total de votre séjour pour toute annulation signalée entre le 14e et le 7e jour avant la date prévue de votre arrivée;
- 75 % du montant total du séjour pour toute annulation signalée entre le 6e et le 3e jour avant la date prévue de votre arrivée;
- 100% du montant total de votre séjour pour toute annulation signalée moins de trois jours avant la date prévue de votre arrivée.

* **Séjour écourté** : la totalité du séjour sera facturé si vous écourtez votre séjour à moins de deux semaines de celui-ci ou durant celui-ci.

PRIX

Les prix des séjours que nous communiquons s'entendent TTC. Le prix du séjour ne comprend pas la taxe de séjour payable sur place. Il ne comprend pas non plus les différentes prestations que vous pourriez utiliser tels que petits-déjeuners, laverie, kit entretien, ménage de fin de séjour... Ces prestations seront à payer sur place.

DRAPS ET LINGE DE TOILETTE

Les lits sont faits à votre arrivée et le linge de toilette est fourni. Pour les séjours supérieurs à 7 nuits, vous pouvez nous demander le renouvellement du linge.

NOMBRE D'OCCUPANTS PAR LOGEMENT

Chaque appartement est prévu pour un nombre maximum d'occupants. Il ne peut être habité par un nombre supérieur de personnes. Les enfants sont considérés comme occupants à part entière. Tout dépassement sera refusé.

ANIMAUX

Les animaux domestiques sont admis et moyennant un supplément fixé aux conditions tarifaires en vigueur.

Les animaux ne doivent pas être laissés en liberté et doivent être tenus en laisse. Ils ne doivent pas rester enfermés seuls dans un logement en l'absence de leur maître qui en est civilement responsable. Ils ne doivent pas être autorisés à monter sur les canapés ou les lits. Dans le cas contraire, les frais de lavage vous seront facturés.

Les chiens de 1^{ère} première catégorie « chiens d'attaque » (pit-bulls....) et de 2^{ème} catégorie « chiens de garde et de défense » sont interdits.

ACCUEIL DE MINEURS

Le Village Hôtelier n'est pas adapté à assurer des séjours collectifs ou individuels hors du domicile familial de mineurs de moins de 18 ans, non accompagnés de leurs administrateurs légaux. De ce fait, nous nous réservons le droit de refuser l'accès au logement qui aurait été réservé en méconnaissance de cette prescription au profit de mineurs de moins de 18 ans non accompagnés de leurs administrateurs légaux se présentant à l'accueil du Village Hôtelier et de procéder à l'annulation immédiate du séjour.

REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur du Village Hôtelier est affiché à l'accueil ainsi que dans tous les logements. Nous nous réservons la possibilité d'écourter votre séjour et ce, sans aucun remboursement, en cas de manquement à ce règlement. Il est possible de vous envoyer ce document par mail sur simple demande.

ARRIVEE

Vos hôtes vous accueillent entre 16h00 et 19h00. Vous trouverez dans votre appartement, l'inventaire du mobilier et des équipements. Il est important que vous contrôliez l'état général de votre appartement et l'inventaire et que vous mentionniez le cas échéant toute défectuosité ou tout objet manquant à l'accueil. Une caution vous sera demandée lors de votre arrivée.

Si vous ne pouvez pas arriver dans les délais indiqués ci-dessus, il est nécessaire de prévenir le Village Hôtelier afin que nous vous donnions les informations pour votre arrivée tardive.

DEPART

Votre appartement doit être libéré avant 10 heures. Il doit être rendu propre - si l'option ménage (hors kitchenette) n'a pas été choisie-, les poubelles vidées dans les containers prévus à cet effet. Votre caution vous sera remboursée lors de votre départ après vérification de l'inventaire. Tout objet cassé ou détérioré ainsi que les frais éventuels de nettoyage et de remise en état des lieux, si cela est nécessaire, seront mis à votre charge. Si le montant de la caution s'avérait insuffisant, il vous serait demandé de la compléter.

En cas de départ anticipé hors des heures d'ouverture de l'accueil, la caution vous sera retournée dans un délai de 15 jours à compter de votre départ.